

A. Lettre d'invitation à soumissionner

Réf : CWB/BUJA/LOG/004/2025

Cher Madame / Monsieur,

OBJET : Appel d'offre pour la fourniture de farine améliorée pour bouillie produite au Burundi.

Suite à votre demande concernant la publication de l'appel à manifestation d'intérêt mentionné ci-dessus, veuillez trouver ci-joint les documents suivants, qui constituent le dossier d'appel d'offres :

- A. Lettre aux soumissionnaires
- B. Instructions aux soumissionnaires
- C. Termes et Condition de Concern Worldwide
- D. Formulaire Déclaration du soumissionnaire
- E. Formulaires à compléter (annexes)

Nous sommes impatients de recevoir vos offres au plus tard le **18 Aout 2025**, à 17 heures à l'adresse indiquée dans le dossier d'appel d'offre.

Votre offre doit inclure les documents suivants veuillez utiliser la liste ci-dessous comme une « check-list » avant de soumettre votre appel d'offres à Concern Worldwide.

1. Offre technique
2. Offre financière
3. Déclaration du soumissionnaire signé
4. Le Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
5. Le registre de commerce (RC)

Les offres doivent être présentées dans des enveloppes scellées, portant la référence d'appel d'offres indiqué ci-dessus à l'extérieur de l'enveloppe pour l'identification portant la même référence.

Cordialement

Yvan TRAPET

Chef de mission



A. Lettre d'invitation à soumissionner

Réf : CWB/BUJA/LOG/004/2025

Cher Madame / Monsieur,

OBJET : Appel d'offre pour la fourniture de farine améliorée pour bouillie produite au Burundi.

Suite à votre demande concernant la publication de l'appel à manifestation d'intérêt mentionné ci-dessus, veuillez trouver ci-joint les documents suivants, qui constituent le dossier d'appel d'offres :

- A. Lettre aux soumissionnaires
- B. Instructions aux soumissionnaires
- C. Termes et Condition de Concern Worldwide
- D. Formulaire Déclaration du soumissionnaire
- E. Formulaires à compléter (annexes)

En Politiques de protection, nous sommes impatients de recevoir vos offres au plus tard le **18 Aout 2025**, à 17 heures à l'adresse indiquée dans le dossier d'appel d'offre.

Votre offre doit inclure les documents suivants veuillez utiliser la liste ci-dessous comme une « check-list » avant de soumettre votre appel d'offres à Concern Worldwide.

1. Offre technique
2. Offre financière
3. Déclaration du soumissionnaire signé
4. Le Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
5. Le registre de commerce (RC)

Les offres doivent être présentées dans des enveloppes scellées, portant la référence d'appel d'offres indiqué ci-dessus à l'extérieur de l'enveloppe pour l'identification portant la même référence.

Cordialement

Yvan TRAPET

Chef de mission

B. Instructions aux soumissionnaires pour la fourniture de farine améliorée pour la bouillie

1. **Description des biens à fournir**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme d'urgence « **Relance d'urgence Post sécheresse pour la nutrition, l'Alimentation et la Résilience à Kirundo-REPAR-KIR.** » exécuté dans la province Butanyerera, financé par Irish Aid, l'ONG Concern Worldwide Burundi lance un avis d'appel d'offre pour la fourniture de farine améliorée pour bouillie produite au Burundi dans le but de répondre à une urgence dans la commune de BUSONI.

Les caractéristiques et les spécifications techniques sont mentionnées ci-dessous :

Fourniture de farine améliorée pour bouillie.
•Quantité : 9600 Kg
•Composition : au moins deux types de céréales et une légumineuse tous produits au Burundi.
•Qualité : farine certifiée par BBN et CNTA.
•Conditionnement : en paquet de 1kg.
•Fréquence de livraison : Trois (3) fréquence à l'Hôpital communal de Busoni

2. **Planning du processus d'appel d'offres**

Le planning ci-dessous est susceptible d'être modifié librement par Concern selon les contraintes rencontrées.

Tableau 1 : Planning du processus d'appel d'offres

Etapes	DATE	HEURE
Date de publication d'Appel d'Offre	28/07/2025	9h00
Date limite pour demander des clarifications à Concern	10/08/2025	17h00
Dernier jour où Concern donne ces clarifications	13/08/2025	17h00
Date limite de soumission des offres	18/08/2025	17h00
Date d'ouverture	19/8/2025	09h00

* Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale du Burundi.

3. **Condition d'éligibilité**

Pour être éligible de participer à cet appel d'offre, le fournisseur doit fournir les informations suivantes :

- Copie de registre de commerce (RC)
- Copie du numéro identification fiscal (NIF)
- Déclaration du soumissionnaire signé
- Offre technique
- Offre financière

NB : les deux premiers documents (RC et NIF) pouvant être remplacés par le nouveau document dénommé « Certificat d'immatriculation personne morale » délivré par l'Agence de développement du Burundi (ADB en sigle).

4. **Retrait et Soumission des offres**

Les fournisseurs désirant retirer leur offre peuvent le faire par l'une des méthodes suivantes :

- a) Par retrait physique au bureau de Concern Worldwide à Bujumbura sis Kabondo avenue du large, numéro 1
- b) En ligne sur la plateforme de publication des appels d'offre www.esoko.bi

Les fournisseurs désirant soumettre leur offre peuvent en faire par l'une des méthodes suivantes :

a) Par courriel à l'adresse : tenders.burundi@concern.net ou

b) Les offres sous plis fermés seront déposées au bureau de Concern Worldwide Burundi à Bujumbura sis avenue du large numéro 1 (auquel cas le soumissionnaire devra remplir la fiche du dépôt de candidature qui sera disponible).

Les offres doivent être soumises dans une enveloppe principale scellée et portant les mentions :

**« A ne pas ouvrir avant le 19 Aout 2025
Appel d'offre Numéro : CWB/BUJA/LOG/004/2025 »**

Le contenu de chaque soumission doit conformer aux instructions citées à l'article 13 ci-dessous.

5. **Calendrier pour la livraison**

Les livraisons se feront à l'hôpital communal de Busoni en trois fréquences

1ere fréquence: 3000 kg

2em fréquence: 3600 kg

3em fréquence: 3000kg

6. **Langue des offres**

La langue française est celle retenue pour l'établissement des offres.

7. **Période de validité des offres**

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de 60 jours ouvrables à compter de la date limite pour la présentation des offres-

8. **Devises**

Toutes les soumissions d'offres devront être en monnaie locale, c'est-à-dire le Franc Burundais.

9. **Incoterms**

Les Incoterms pertinents pour l'approvisionnement seront DDP (Delivered Duty Paid) à l'hôpital communal de Busoni, Kirundo ; c'est-à-dire que tous les frais liés à la livraison (y compris le déchargement à la destination) seront à la charge du fournisseur.

10. **Lots**

Le présent avis d'appel d'offres est constitué d'un (1) seul lot, à savoir la « Fourniture de farine améliorée pour bouillie tel que décrit au point 1 ci-dessus.

11. **Type de contrat**

Contrat fixe pour la fourniture de farine améliorée pour bouillie a Concern Worldwide.

12. **Echantillons requis**

Aucun dépôt d'échantillon n'est requis pour cet appel d'offre. Néanmoins, après l'ouverture des offres, un échantillon pourrait être demandé pour faciliter l'évaluation et l'analyse des ingrédients présents dans l'échantillon.

13. **Garantie de soumission**

Aucune garantie de soumission n'est requise pour l'exécution de cet appel d'offre.

14. **Visite du site**

Une visite du site pourrait être requise pour évaluer la disponibilité du stock pour cet appel d'offre.

15. **Contenu du dossier d'appel d'offres**

Cet appel d'offre contient des informations suivantes :

- A. Lettre aux soumissionnaires
- B. Instructions aux soumissionnaires
- C. Termes et Condition de Concern Worldwide
- D. Formulaire Déclaration du soumissionnaire
- E. Formulaires à compléter (annexes)

16. **Continue des offres à soumettre**

Le soumissionnaire doit fournir dans sa proposition des informations suffisantes pour démontrer son respect des conditions requises établies dans chaque partie de cet Appel d'Offres.

La proposition inclura, au minimum :

- a) Offre technique (descriptif de l'entreprise/société, différentes preuves d'exécution des marchés similaires, composition du produit proposé, les copies de certifications requis, calendrier de la période de livraison et tous autres documents jugés nécessaire)
- b) Offre financière (Prix du produit global, prix de transport, frais de manutention)
- c) Déclaration du soumissionnaire signé ;

- d) Les formulaires annexes complétés
- e) La copie du certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- f) La copie du registre de commerce (RC)

17. **Ouverture des offres**

L'ouverture des offres reçues se déroulera à la date mentionnée au point 2 ci-dessus, de façon publique aux soumissionnaires qui le désirent au bureau de Concern Worldwide Burundi à Bujumbura sis Quartier Kabondo, Avenue du large, numéro 1. Au cours de cette séance publique il sera procédé à la vérification initiale de l'éligibilité de toutes les offres soumises.

Sera rejetée à ce stade toute offre :

- Soumise après l'heure et la date de clôture
- Enveloppe non réceptionnée par un staff de Concern

Pour les offres jugées valides, nous procéderons au recensement des pièces administratives fournies selon les critères d'éligibilité requis.

Lors de la séance d'ouverture, nous allons procéder à la vérification des documents préalables et administratifs cités à l'article 3 ci-dessus liés aux candidats à défauts desquels, l'analyse ne pourra s'effectuer.

N.B : Des lacunes de l'un de ces documents pourra entraîner le rejet de toute la soumission.

Le Comité établira un procès-verbal de la séance d'ouverture.

Concern Worldwide Burundi se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre qui ne respectera pas les clauses et n'a aucune obligation de sélectionner le soumissionnaire le moins offrant.

18. **Évaluation des offres**

Avant l'étape d'évaluation, le comité va procéder à la vérification des documents administratifs en public à l'ouverture à savoir :

1. La copie du Registre de Commerce
2. Déclaration du fournisseur signée
3. Offre financière
4. La copie du numéro d'identification Fiscale (NIF) de la société ;
5. Offre technique

18.1 Evaluation des offres techniques (total points – 70%) :

L'évaluation des offres technique en comité se fera sur les critères suivants, en commençant d'abord avec l'évaluation de l'offre technique.

#	Critères d'évaluation	Note		Documents de preuve a fournis
		Max des points	Points obtenus	
1	Composition proposée	20		Descriptif de la composition du produit proposé
2	La certification du produit	20		Copie des certificat requis
3	Délais de livraison	10		Calendrier de livraison
4	Expérience antérieure	10		Différentes copies de contrat de marché ou Attestation de bonne exécution antérieure et compléter l'annexe A
5	Autres documents jugés nécessaire à cet appel d'offre	10		Par exemple, attestation fiscale, attestation de non-faillite, garantie bancaire.....
Total		70		

18.2 Evaluation des offres financière (total points – 30%)

L'analyse financière concernera les offres financières des soumissionnaires qualifiés techniquement et portera sur la vérification des opérations arithmétiques des dites offres et le classement de celles-ci.

Les offres financières seront classées par ordre décroissant, de l'offre la moins disante à l'offre la plus élevée dans l'intervalle défini.

Le soumissionnaire dont l'offre est la moins disant aura **100 %** et les autres auront une note proportionnelle à celle-ci selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F$$

Où : **Sf**: désigne la note de l'offre financière reçue par le soumissionnaire en considération

Fm : désigne le montant du moins disant parmi les offres sélectionnées pour l'évaluation

F : désigne le montant de l'offre financière du soumissionnaire en considération.

Le total des points sera obtenu en combinant la note de l'offre technique et celle de l'offre financière en procédant comme suit :

$$S = (St \text{ } 0/0) + (Sf \text{ } 0/0)$$

Où **St** : désigne la note de l'offre technique pondérée à **70 0/0** et **Sf** désigne la note de l'offre financière et celle-ci est pondérée à **30 0/0** pour avoir la note globale, **S=100%**.

19. Demande éclaircissements

Des questions relatives au dossier d'appel d'offres peuvent être adressées par écrit via courriel électronique (tenders.burundi@concern.net) à la Direction de Concern Worldwide Burundi avant ou à la date limite pour demander des clarifications à Concern, suivant l'article 2 ci-dessus. Elle répondra à l'entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les entreprises ayant pris le dossier d'appel d'offres, sans toutefois identifier le demandeur.

Après l'ouverture, une demande d'éclaircissement pourra être demander à l'un ou l'autre soumissionnaire afin de bien évaluer les offres reçues.

La demande des éclaircissements ne concerne pas en quoi que ça soit la revue des montants proposés, elle concerne la clarification sur les modalités techniques seulement

20. **Annulation de la procédure d'appel d'offres**

L'annulation du processus d'appel d'offres peut avoir lieu en cas de non-réception d'un nombre minimum d'offres, d'un changement radical dans les spécifications techniques, les coûts dépassant les limites budgétaires.

21. **Processus de recours**

Si un soumissionnaire ou un soumissionnaire potentiel a un problème avec le processus qui, selon lui, nécessite un appel, le soumissionnaire ou le soumissionnaire potentiel doit contacter le Directeur Pays de Concern Worldwide Burundi à : yvan.trapet@concern.net

22. **Protection des données**

Concern garantit que toutes les activités d'approvisionnement sont entièrement transparentes et documentées à des fins d'audit interne ou des donateurs. Concern garantit la confidentialité du processus d'approvisionnement.

23. **Donateur**

L'approvisionnement de matériel qui fera partie de ce contrat sera financé par IrishAid en totalité.

24. **Mécanisme de réclamation**

En cas de réclamation, des boites a suggestions sont installés à l'entrée des bureaux de Concern Worldwide ou appeler au numéro vert **76 19 19 99** qui est détenu par un membre de l'équipe de gestion des plaintes.

Liste des Annexes :

- **Annexes A** : Formulaires de l'expérience antérieur pour la fourniture des produits similaire
- **Annexe B** : Formulaire d'identification

B. TERMES ET CONDITIONS GENERALES DE CONCERN WORLDWIDE

CONDITIONS GENERALES D'ACHATS

Sauf indication contraire dans le contexte, le terme « Acheteur » désigne Concern Worldwide. Le terme « Fournisseur » désigne l'entité nommée dans la commande et passant un contrat avec l'Acheteur. Le terme « Contrat » peut être interprété comme signifiant (a) le bon de commande ou (b) le contrat de matériel/services, selon ce qui a été mis en place.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1) Prix :** sauf indication contraire, le prix indiqué sur la commande doit être maintenu pour la période et/ou la quantité.
- 2) Source des instructions :** le Fournisseur ne doit pas solliciter ni accepter d'instructions d'aucune source extérieure à Concern Worldwide en ce qui concerne l'exécution du contrat.
- 3) Affectation :** le Fournisseur ne pourra céder, transférer, louer ou sous-traiter le contrat en tout ou partie sans le consentement préalable par écrit de l'Acheteur.
- 4) Corruption :** le Fournisseur ne devra pas donner, ni offrir de donner à une personne employée par l'Acheteur d'incitations ou de primes qui pourraient être perçues par les autres comme une tentative de corruption. Le Fournisseur convient qu'une violation de cette disposition pourra conduire à un arrêt immédiat des relations commerciales et à la résiliation des contrats existants.
- 5) Confidentialité :** toutes les données, notamment les cartes, schémas, photographies, estimations, plans, rapports et budgets compilés ou reçus par le Fournisseur au titre du contrat demeureront la propriété de Concern Worldwide et devront être traités en toute confidentialité. Toutes ces données devront être fournies sur demande aux agents mandatés représentant l'Acheteur.
 - 5.1)** Il est interdit au Fournisseur de communiquer à quelque moment ou quelque personne que ce soit, gouvernement ou autorité extérieure à Concern Worldwide, toute information compilée par association avec Concern Worldwide qui n'a pas été rendue publique, sauf avec l'autorisation écrite de l'Acheteur. Ces obligations n'expirent pas à la résiliation du contrat.
- 6) Utilisation du logo du nom :** sauf indication contraire par écrit, il est interdit au Fournisseur d'annoncer ou de rendre public le fait qu'il fournit du matériel ou des services à l'Acheteur, et d'utiliser de quelque manière que ce soit le nom ou le logo de Concern Worldwide dans le cadre de ses activités ou autres.

7) Respect de la loi : le Fournisseur devra respecter toutes les lois, ordonnances, règles et réglementations relatives à l'exécution de ses obligations aux termes du contrat.

8) Cas de force majeure : la signification du terme peut signifier une catastrophe naturelle, une guerre (déclarée ou non), une invasion, une révolution, une insurrection ou des actes de nature ou force similaire.

8.1) Dans ce cas, et dès que possible après la survenue de toute cause jugée *constituer un cas de force majeure*, le Fournisseur devra informer l'Acheteur des détails complets par écrit. Si le Fournisseur est incapable d'exécuter tout ou partie de ses obligations, l'Acheteur pourra prendre les mesures qu'il juge appropriées ou nécessaires à sa seule discrétion dans les circonstances.

8.2) Si le Fournisseur est définitivement incapable de remplir tout ou partie de ses obligations et responsabilités en vertu du contrat en raison d'un *cas de force majeure*, l'Acheteur pourra suspendre ou résilier le contrat selon les conditions prévues à l'article 9, Annulation.

9) Annulation : l'Acheteur se réserve le droit d'annuler le contrat au cas où il devrait suspendre ses activités ou par le biais des modifications à son mandat en vertu du Conseil exécutif de Concern Worldwide et/ou du manque de financement. Dans ce cas, le Fournisseur devra être remboursé par Concern Worldwide de tous les frais raisonnables qu'il a engagé, y compris tous les matériaux livrés au complet et conformes aux caractéristiques et conditions du contrat, avant la réception de l'avis de résiliation.

9.1) En cas de problème de solvabilité du Fournisseur, notamment une faillite, une liquidation, un redressement judiciaire, etc., l'Acheteur se réserve le droit de résilier le contrat immédiatement, sans préjudice de tout autre droit ou recours qu'il pourrait avoir aux termes de ces conditions.

10) Garantie : le Fournisseur doit fournir à l'Acheteur toutes les garanties des fabricants. Le Fournisseur garantit que tous les matériels fournis dans le cadre du contrat répondent aux caractéristiques, sont dépourvus de tout défaut et sont adaptés à l'usage prévu. Si, pendant la période de garantie, les marchandises sont défectueuses ou non conformes aux caractéristiques, le Fournisseur devra rapidement corriger le défaut. Si le défaut est permanent, le Fournisseur devra remplacer l'élément à ses frais ou rembourser l'Acheteur à la seule décision de celui-ci.

11) Inspection et test : le Fournisseur devra inspecter les marchandises avant leur expédition pour s'assurer de leur conformité aux caractéristiques et/ou autre disposition du contrat. L'Acheteur se réserve le droit d'inspecter la conformité aux caractéristiques et aux dispositions du contrat du matériel. Si, selon l'Acheteur, le matériel et/ou les services ne sont pas conformes aux caractéristiques, il devra en informer le Fournisseur par écrit. Dans ce cas, le Fournisseur devra prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect de la conformité et prendre en charge toute dépense additionnelle engagée dans ce cadre.

12) Modifications : l'Acheteur se réserve le droit d'apporter des changements raisonnables à tout moment aux caractéristiques, schémas, plans, quantités, instructions d'emballage, destination ou livraison. Si de tels changements affectent le prix du matériel ou des services, le Fournisseur et l'Acheteur pourront négocier un ajustement équitable du contrat, à condition que le Fournisseur réclame de tels ajustements par écrit à l'Acheteur dans les 30 jours à compter de la notification de tout changement.

13) Licences d'exportation : si une ou plusieurs licences d'exportation sont nécessaires pour le matériel, le Fournisseur sera responsable de leur obtention.

14) Conditions de paiement : sauf indication contraire, les conditions de paiement seront de 30 jours à partir de la réception d'une facture correctement préparée.

15) Éthique : le Code de conduite suivant de Concern devra être respecté par tous les Fournisseurs :

- Ils adhèrent aux conventions du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier aux normes internationales du travail, de protection sociale et de perspectives d'emploi pour tous
- Libre choix de l'emploi
- Droits du personnel à la liberté d'association et de négociation collectives
- Conditions de travail sécurisées et hygiéniques
- Exploitation des enfants non tolérée
- Salaires suffisants versés pour couvrir le coût d'un mode de vie raisonnable
- Heures de travail non excessives
- Absence de discrimination
- Emploi régulier fourni
- Traitement cruel ou inhumain du personnel non toléré
- Législation locale du travail respectée
- Respect des droits sociaux

De plus, lorsqu'un fournisseur, prestataire de services ou sous-traitant accepte un contrat de fournitures, de services ou de travaux avec Concern, par ce fait ils comprennent et conviennent de respecter les termes des politiques de protection de Concern (Politique de protection des participants au programme, Politique de protection de l'enfance et Politique contre la traite des personnes).

15.1) Normes environnementales : les Fournisseurs doivent, au minimum, se conformer à toutes les exigences légales et autres exigences juridiques relatives à l'incidence de leur activité sur l'environnement. Les domaines à prendre en considération sont les suivants :

- Gestion des déchets.
- Conditionnement et papier
- Conservation

- Consommation d'énergie
- Durabilité

16) Droits de Concern Worldwide : si le Fournisseur ne respecte pas les conditions du présent contrat, notamment s'il ne parvient pas à obtenir des licences d'exportation ou à effectuer la livraison de tout ou une partie du matériel en respectant la ou les dates de livraison convenues, l'Acheteur pourra exercer un ou plusieurs des droits suivants, après avoir donné un préavis raisonnable au Fournisseur :

- Acquérir tout ou une partie des biens auprès d'une autre source, auquel cas l'Acheteur pourra tenir le Fournisseur responsable des frais supplémentaires encourus.
- Refuser d'accepter tout ou une partie du matériel
- Résilier le contrat

16.1) Le contrat sera résilié en cas de pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et/ou coercitives, et la Communauté européenne sera informée dans le cas où de telles pratiques pourraient affecter ses intérêts financiers.

17) Droits d'accès à des fins d'essai : Concern Worldwide est contractuellement tenu de faciliter l'accès direct aux Fournisseurs pour certains donateurs à des fins de test. Cette obligation s'étend à tous les fournisseurs de Concern. (Réf. : ECHO, FPA, Annexe III)

18) Aucune agence : cette commande n'établit aucune relation de partenariat entre l'Acheteur et le Fournisseur ou ne fait de l'une ou l'autre des parties un « agent » pour l'autre partie à quelque fin que ce soit.

19) Conformité ECHO : tous les Fournisseurs de Concern doivent se conformer aux contrats de fournitures, travaux et services dans le cadre d'actions humanitaires financées par l'Union européenne. (Réf. : ECHO, FPA, Annexe III)

Déclaration du soumissionnaire

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le contrat ci-dessus, nous soussignés, déclarons que :

- 1 Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité, le contenu du dossier d'appel d'offres (y compris la Politique de Protection des Participants au Programme de Concern) n° CWB/BUJA/LOG/004/2025 Par la présente, nous acceptons ses dispositions dans leur intégralité, sans réserve ni restriction.
- 2 Nous proposons d'exécuter, en conformité avec les termes du dossier d'appel d'offres et les conditions et délais prévus, sans réserve ni restriction :
Lot 1 : Fourniture de farine améliorée pour la bouillie
- 3 Le prix de notre offre y compris la TVA, si applicable est la suivante :
Lot n° 1 : [.....]
- 4 Nous accorderons une remise de zéro pourcent (0%) dans le cas où le lot nous étaient attribués.
- 5 Cette offre est valable pour une période de 60 jours à compter de la date limite de soumission des offres.
- 6 Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à offrir la garantie de performance requise par les instructions à l'intention des soumissionnaires (si nécessaire).
- 8 Nous informerons Concern immédiatement de tout changement dans les circonstances décrites ci-dessus à tout moment pendant l'exécution du contrat.
Nous reconnaissons aussi pleinement et acceptons que toute information inexacte ou incomplète dans cette candidature puisse entraîner notre exclusion du présent contrat et de tout autre contrat de l'autorité contractante.
- 9 Nous notons que Concern n'est pas tenue de poursuivre cet appel d'offres et qu'elle se réserve le droit d'attribuer seulement une partie du contrat.
- 10 Nous nous engageons à respecter toutes les conditions de l'autorité contractante comme prévu dans le dossier d'appel d'offres.
- 11 Nous confirmons n'être engagés dans aucune pratique frauduleuse, collusoire ou coercitive et reconnaissons que s'il existe des preuves contraires, Concern se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat.
- 12 Nous ne sommes pas en faillite ni en liquidation, en règlement judiciaire, en concordat judiciaire, nous n'avons pas suspendu nos activités commerciales, nous ne sommes pas dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans la législation ou la réglementation nationale.
- 13 Nous n'avons pas été reconnus coupables d'une infraction concernant notre conduite professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée.
- 14 Nous ne sommes pas rendus coupables de faute professionnelle grave constatée par tout moyen que l'autorité contractante est en mesure de justifier.
- 15 Nous avons rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts selon les dispositions légales du pays dans lequel nous sommes établis, de celles du pays de l'autorité contractante ou de celles du pays où le contrat est à effectuer.

- 16 Nous n'avons pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de la Communauté européenne.
- 17 Nous ne faisons pas actuellement l'objet d'une sanction administrative visée à l'article 96 (1) du règlement financier de la Commission européenne.
- 18 Nous ne sommes pas confrontés à un conflit d'intérêt conformément à l'article 94 (a) du règlement financier de la Commission européenne.
- 19 Nous confirmons que nous avons lu et que nous comprenons le Code de conduite de Concern Worldwide et ses politiques associées (Politique de protection des participants au programme, Politique de protection de l'enfance et Politique contre la traite des personnes) et acceptons de respecter les termes de ces politiques dans toutes nos activités dans le cadre d'un contrat de fournitures, de services ou de travaux avec Concern.

De plus nous nous engageons à respecter les points énumérés ci-dessous :

- Liberté de choix de l'emploi
- Respect des droits du personnel à la liberté d'association et de négociation collectives
- Conditions de travail sécurisées et hygiéniques
- Exploitation des enfants non tolérée
- Salaires suffisants versés pour couvrir un mode de vie raisonnable
- Heures de travail non excessives
- Absence de discrimination
- Emploi régulier fourni
- Traitement cruel ou inhumain du personnel non toléré
- Respect de la législation locale du travail
- Respect des droits sociaux

19a Normes environnementales

Les fournisseurs doivent, au minimum, se conformer à toutes les exigences statutaires et légales relatives à l'incidence de leur activité sur l'environnement. Les domaines suivants doivent être pris en considération :

- Gestion des déchets
- Conditionnement et papier
- Conservation
- Consommation d'énergie
- Durabilité

Nom et Prénom

Fonction :

Adresse e-mail

Téléphone :

Date :

Signature et cachet :

Annexe A : Expérience pertinente

Référence de l'appel d'offres : **CWB-BUJA-LOG-004-2025**

Veillez remplir le tableau ci-dessous en utilisant le format pour résumer les **marchés similaires** que vous avez réalisés au cours des **3** dernières années. Le nombre de références fournies ne doit pas dépasser **5** pour l'offre entière.

Nom de l'ONG/société	Coordonnées de l'ONG/ Société	Date de début du contrat	Date de Fin de contrat	Contact de référence


FICHE D'IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR / VENDOR REGISTRATION FORM

NOM DE L'ENTREPRISE / SOCIETE			
Nom du propriétaire / gestionnaire / représentant officiel			
Numero de de la carte identification du propriétaire/gestionnaire/ représentant officiel (ID card, passport)			
Adresse du vendeur			
Province et Ville du Vendeur			
Numéro de téléphone			
Adresse Mail (C'est l'adresse que Concern utilisera pour toutes les communications avec le soumissionnaire. Veuillez donc l'écrire clairement)			
Web			
Heures de travail			
Accepte d'être payé par banque (15 jrs apres la livraison)			
Detail de Compte bancaire (pour les paiements)			
CONTRÔLE CAPACITE FINANCIERE			
Chiffre d'affaire (mention year)			
Nombre de staff employé			
Autres			
CONTRÔLE LEGALITE (si existe)	Numero	Activite d'entreprise/societe	Date
Numero Immatriculation Fiscale			
Registre de Commerce			
COMMENTAIRES			
INSCRIPTION EFFECTUÉE PAR		VENDEUR	REÇUES ET EXAMINÉES PAR CONCERN
Name / Position / Date / Signature / Cachet			